

E FOOT 38

PV N° 336



du jeudi 6 Avril 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

COMITE DE DIRECTION	3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	7
COMMISSION DES ARBITRES.....	11
COMMISSION DELEGATIONS.....	15
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..	18
COMMISSION FEMININES	19
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	21
COMMISSION FUTSAL	22
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE....	23
COMMISSION D'APPEL	24
; COMMISSION DES REGLEMENTS.....	26
COMMISSION SPORTIVE	29
COMMISSION TECHNIQUE.....	32
COMMISSION DES TERRAINS	36
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	39

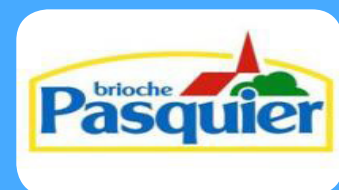
COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



COMITE DE DIRECTION

Réunion du 31 mars 2017
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

Mr. MUFFAT- JOLY

PRESENTS

MM. AGACI -BALDINO – BOUAT – BOULORD – BOURGEOIS – CHASSIGNEU - CICERON – DA CUNHA
VELOSO –GIROUD GARAMPON – ISSARTEL – KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI – MONIER –
RAYMOND - SCELLIER - SOZET - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSE(E) S

Mme DIMITRIO
MM DENECHERE - MONTMAYEUR - VEYRIER

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 24 FEVRIER 2017

Approuvé à l'unanimité

2 – COURRIERS DIVERS

- Invitation du club de Nivolas à une réception le samedi 8 avril à 11h au stade des Mûriers. Concerne l'action de collecte des bouchons pour l'Association « Les Bouchons d'Amours ». Représenteront le District : Mrs Vachetta, Boulord, Ciceron, Giroud – Garampon.
- Invitation du club de St André le Gaz le 8 avril à 20h pour sa tombola suivie d'un repas. Représenteront le District : Mrs Vachetta, Boulord, Ciceron.
- Invitation du club de Vareze à leur 16eme stage de Pâques les 26 et 27 avril. Représenteront le District : Mrs Vachetta, Giroud-Garampon.



INFOS DIVERSES :

Partenariat :

Michel Muffat – Joly demande une délibération pour un souhait de partenariat avec la société « Bonne impression – Samsung business partner ». Une solution tout en un nous est proposée pour offrir une nouvelle expérience d'affichage dynamique avec les outils SAMSUNG. Le détail financier est alors exposé au Comité de Direction qui considère le projet tout à fait viable.

La délibération est acceptée à l'unanimité.

Coupe du monde 2019 :

Michel Muffat – Joly fait un rapide compte rendu de l'audition faite à Paris le 23 mars, en présence du président et de nombreuses personnes de la Métropole, de la directrice de cabinet de la Rectrice, du directeur de la CCI, de l'ancienne patronne des « Novotel Mercure », de Bernard Barbet pour la Laurafoot et du District de l'Isère. L'audition s'est globalement bien passée, Nous sommes 11 candidats, 9 seront retenus. La décision sera prise au prochain Comex du 27 avril.

Remise des médailles :

La soirée de remise aura lieu le 16 juin 2017.

Questions aux instances supérieures :

Le Président rappelle aux membres du Comité que les diverses questions posées aux instances supérieures doivent être envoyées par le District et non par des messageries nominatives.

Campagne de recrutement pour l'arbitrage féminin

La FFF met en place une campagne de recrutement pour l'arbitrage Féminin, par le biais d'affiches, flyers ...A ce jour, sur le nombre d'arbitres qui est assez important, environ 24000, on ne compte que 830 femmes ce qui est peu, on relève une stagnation de la féminisation dans l'arbitrage 10% en 4 ans, alors que la hausse des licenciées féminines sur 4 ans est de 74%.

L'objectif de la fédération est de passer la barre des 1000 arbitres féminines avant la fin de cette année 2017, les coupes du monde féminines : U20 étant en 2018, senior en 2019, les deux se déroulant en France, ce qui constitue une merveilleuse perspective.

Espérons que cette campagne de féminisation de l'arbitrage soit efficace.

Rapide tour d'horizon sur les licenciés.

Le Président nous informe que nous sommes actuellement à 32225 licenciés.

Toujours à ce jour plus aucun District de l'ancienne Ligue Rhône Alpes ne perd de licenciés

3- LIEU ASSEMBLEE GENERALE

Le Président informe que la désignation ne sera pas faite ce soir faute de candidats ou de viabilité de candidatures. Dès lors, le District se charge de rechercher un lieu pour l'assemblée.

4 – DESIGNATION LIEUX FINALE U6-U9

Secteur	Site d'accueil U7	Site d'accueil U9
Basse-Isère	<u>Sérézin de la Tour</u>	St André le Gaz
Bièvre Valloire	<u>Formafoot Bièvre Valloire</u>	Olympique Nord Dauphiné
St Marcellin	<u>AS Versau</u>	Tullins
Voiron		
La Mûre	<u>2 Rochers</u>	Claix
Grenoble-Fontaine		
Pontcharra		

Pour les sites d'accueil qui sont sur plusieurs secteurs, la répartition des clubs sera communiquée prochainement.

Une réunion d'organisation pour les clubs d'accueil aura lieu le 27 avril à 19h au District.

DESIGNATION LIEU FINALE COUPES JEUNES

Les finales ont été décalées du 17 juin au 24 juin en raison du challenge Tibaldi interdistricts, organisé à Crolles par l'Unaf Départementale qui monopolise l'ensemble des arbitres du District.

Deux candidatures pour le 24 : RIVES et ST MARCELLIN

Après un tour d'horizon des installations respectives à ces deux clubs et après concertation un vote est proposé :

Rives : 4 votes Pour

St Marcellin : 15 votes Pour

Les Finales de Coupes Jeunes auront donc lieu le 24 juin à St Marcellin.

Informations complémentaires sur les diverses finales de coupes

G. Bouat prend la parole, souhaitant ajouter des informations sur les Finales de coupes :

-Le 11 juin à Estrablin s'ajoutent les finales de coupes U18 Féminines à 8.

-Les Finales des Vétérans Grenoble et Foot à 8 en semaine sont envisagées avec le foot Entreprise le 16 juin. Pour rappel les finales de foot Entreprise ont lieu le 9 et 16 juin.

- Explications faites du Règlement du Challenge U13 du 1^{er} avril. Le palmarès ne reposant pas uniquement sur le score des matchs.



G. Bouat informe que cette année le décompte sera envoyé aux clubs la semaine suivant le challenge.

5 - GROUPE TRAVAIL « RETOUR CLUBS ISEROIS JOUANT HORS DEPARTEMENT »

Comme prévu lors du dernier Comité de Direction une projection sur écran a été réalisée.

Un courrier informatif a été également envoyé à nos différents élus : Sénateurs, Députés, Présidents de communautés de commune, Maires des communes concernées.

6 – REFORME DES CHAMPIONNATS FEMININS

J. Issartel informe que suite aux différentes réunions d'avant saison et celle du 17 janvier 2017, il a été proposé de réformer les championnats seniors à 11 et à 8.

Jusqu'à présent, les championnats débutent par une phase de brassage puis par une phase par niveaux cette année, la 2e phase du championnat à 11 a débuté le 20 novembre 2016 d'où une perte de 9 à 10 weekend

En récupérant ces weekend, cela permettrait une meilleure harmonisation de ce championnat ; tout en sachant que la poule excellence doit finir impérativement fin avril (championnat inter districts)

« De plus, nous pourrions mieux gérer avec Janick la coupe futsal », il y aurait donc 1 poule excellence à 10 clubs et 1 poule promotion avec le restant des clubs inscrits.

Cette formule serait appliquée uniquement si le nombre d'équipes est égal ou supérieur à 17.

Pour le championnat à 8, même souhait des clubs pour démarrer un championnat sans phase de brassage.

il a été proposé de créer 1 poule excellence à 10 clubs et répartition des clubs restants en 2 poules de promotion.

Après débat sur les avantages et inconvénients de revenir sur un championnat traditionnel, il est décidé de faire des propositions argumentées pour le prochain Comité pour décision.

8 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Fabien Cicéron :

Informe de la démission du Délégué Tofik BENZEGHIBA.

Christian Scellier :

Informe que la commission médicale est en pourparler avec une stagiaire diététicienne mandatée par la Ligue pour faire des topos sur la diète du sport dans les différents clubs de la Ligue. La commission médicale souhaiterait organiser une réunion d'information au District en invitant la commission technique, courant juin.

Marc Mallet :

Lorsque la Ligue modifie une sanction de district qui fait la modification au niveau instances ?

Il est décidé que le secrétariat saisira les modifications apportées.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction.

Fin de séance 20h45

S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 4 AVRIL 2017

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
Tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

Au club de Vallée du Guiers ainsi qu'à la famille de M. GUILLET Denis (Parent de membres du club et Maire de la commune de ROMAGNIEU), suite à son décès.

Au club de Dolomieu et à Jean Pierre BORG, dirigeant du club, suite au décès de son épouse Nicole.

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES
LES 27 ET 28 MAI A PARIS

Le tirage au sort des heureux élus à la journée Nationale des Bénévoles a eu lieu le mardi 21 mars. Tirage effectué par Mme Belot en présence de Messieurs Muffat- Joly et Giroud Garampon.

Ci-dessous liste des candidats invités à participer à ce formidable week-end, Finale de la coupe de France et festivités au programme.



PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

CANDIDATS RETENUS	Club / Commission District
MALLET Marc	Comité Directeur
BROUSSET Jean jacques	Com médicale
BROUTY Albert	Com Arbitres
LOPEZ Sandrine (refus)	ST MAURICE EXIL
PULEIO Sylvie	DOMENE
FRANCE Patrick	ST SIMEON BRESSIEUX
LOCATELLI Guy	MONTFERRAT
CASTRIGNO Louis	FC2A
MARRY Serge	SUD ISERE
PENNINCKX Philippe	FARAMANS
suppléant	
POIPY Michel	VALLEE DE LA GRESSE

FMI

Version tablette FMI

Nous informons les utilisateurs de FMI sur tablette, qu'il est **URGENT** de vérifier que la version installée est bien la **3.4.1.0** et non la version précédente. Certains bugs sont liés à cette ancienne version. La version est affichée en bas à droite de l'écran une fois l'application ouverte.

A l'attention tous les clubs utilisateurs de la FMI



A compter du 11 mars, l'utilisation de la FMI sera effective pour tous les championnats de jeunes à 1

Nous vous rappelons **l'importance de transmettre** au district l'heure exacte de votre match par le biais de votre planning, dans les délais prévus par la commission sportive afin que cet horaire soit saisi sur Foot 2000 (le footclubs du district).

En effet si l'horaire n'est pas celui prévu sur la tablette, votre match ne pourra pas se disputer sous la forme FMI.

A compter de cette date, **plus aucune feuille papier ne sera acceptée**, le dossier sera transmis à la commission

des Règlements après avis du Comité de pilotage FMI, pour décision pouvant aller jusqu'au match perdu.

CHANGEMENT DU MOT DE PASSE FOOTCLUBS POUR LES UTILISATEURS FMI

Le mot de passe Footclubs des utilisateurs FMI arrive à expiration (durée du mot de passe 6 mois).

Il faut obligatoirement le changer avant la prochaine utilisation de la tablette.

Pour changer ce mot de passe se référer à la procédure en page d'accueil sur le site du District.

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.



CAISSE DE PEREQUATION FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT GENERAL SANIORS

Du 1 Avril 2017

Amende 90 €

MOIRANS

4D

FORFAIT JOURNEE

Du 4 Mars 2017

Amende 32 €

SUD ISERE

U17

FORFAIT JOURNEE

Du 25 Mars 2017

Amende 32 €

DEUX ROCHERS

U19

CREYS MORESTEL

U15FA8

FORFAIT JOURNEE

Du 1-2 Avril 2017

Amende 32 €

ST MAURICE L'EXIL

2D

BEAUREPAIRE

4D

RO-CLAIX

FEMA11

ECHIROLLES

U19

CROLLES

U17

ECHIROLLES

U15

ST HILAIRE DE LA COTE

U15

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U13

Du 1 Avril 2017

Amende 32 €

POISAT

CHU13R

ASCOL

CHU13R

NON SAISIE DE RESULTATS INTERNET

Du 1-2 Avril 2017

Amende 11 €

ST GEOIRE EN VALDAINE

CIU13

VIE ET PARTAGE

FUT

VEZERONCE HUERT

CIU13

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 25 Mars 2017

BAJATIERE

U13

DEUX ROCHERS

U13

ST HILAIRE DE LA COTE

U13

CREMIEU

CHGB

BAJATIERE

CIU15A8

LCA FOOT 38

CHU1



CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : DUTCKOWSKY Y. – ARNAUD V. – HAMED HEZAM Z. – BUOSI B. – MOIRANS – GARCIN C. – BRIOUA N. – ST MAURICE L'EXIL – ST G. VALDAINE – SASSENAGE – GADOUM Y. – MARTINEZ J. – DEBECHE K. – GADOUM Y. – NOBILE A. – MAREY A. – LIERS – CORBEL S. – HUGOT D. – ST QUENTIN – AJFC – BECHET P. – SAINT ALBIN L. – AREGUIAN P. – COTTIER R. – ROUSSILLON A. – MOIRANS – DOS SANTOS – TREVISAN A. – CICERON F. – SEYSSINS.

APPEL: FROGES – ISLE D'ABEAU – ST MAURICE L'EXIL – DEBECHE K. – AJFC.

REGLEMENTS: LRAF – MJC ST HILAIRE COTE – CORBEL S. – CHIRENS – ASCOL FOOT 38 – LRAF – SEYSSINS – KHOUAJA T.

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 04 AVRIL 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ARBITRES et DES OBSERVATEURS

Veuillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le

STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2017 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

RESERVE TECHNIQUE

RENCONTRE N° 18577016 DU 5 MARS 2017 SENIORS 2ème DIVISION
LE VERSAU 2/POISAT

Réserve technique déposée par le club du VERSAU ;

LES FAITS: A la 60ème minute de jeu le club de POISAT demande à faire entrer son joueur remplaçant Monsieur



PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

BOUAZIZ Houssain n° 12 licence n°2543569594.

SUR LA FORME: La réserve est recevable déposée au bon moment par le capitaine du VERSAU Monsieur DAVID Vivien licence n°2598619232 en présence du capitaine adverse et de l'assistant concerné.

SUR LE FOND: Il n'y a pas faute technique, le joueur n°12 Monsieur BOUAZIZ étant régulièrement inscrit sur la feuille de match avant le début de la deuxième mi-temps, avait parfaitement le DROIT DE PARTICIPER à la rencontre et ceci quel que soit le début de son ENTREE EN JEU (ART 28 RG LRAF).

CONCLUSION: La CDA DIT PAS DE FAUTE TECHNIQUE, ET CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN.

le 28 MARS 2017

Formation Continue :

Comme évoqué en début de saison lors de l'AG des arbitres, une formation théorique continue va être mise en place cette saison, à destination de tous les arbitres.

Ces formations seront obligatoires, comme cela apparaît dans le RI de la CDA 2016/2017, avec des bonus/malus.

Objectifs :

- Assimilation des nombreuses nouvelles Lois du Jeu
- Progression des arbitres sur les connaissances théoriques,
- Moins d'erreurs sur les terrains et les questionnaires annuels
- Crédibilité et confiance renforcées

Ces formations se dérouleront de la manière suivante :

- Formations à distance basées chacune sur un questionnaire en ligne de 10 questions QCM (même fonctionnement que le questionnaire annuel en ligne)
- Délai d'une semaine maxi pour envoyer la réponse en ligne (aucun format papier accepté, afin de faciliter la gestion des corrections par les formateurs)
- **Une formation tous les 1 mois et ½ environ. Dates des formations continues pour cette saison 11 mars 2017, 22 avril 2017, 3 juin 2017 (dates de publication du questionnaire)**
- Après la date limite, les notes et la correction commentée seront envoyées aux arbitres

À l'attention des arbitres du District :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

A l'attention des Arbitres de LIGUE du District :

Nous vous rappelons que les Arbitres de LIGUE du DISTRICT ; Ont l'obligation suivant le Règlement intérieur de la CDA de faire deux observations sur la saison 2016/2017.

Prendre directement contact avec Mr KODJADJANIAN Jean Marie

F.M.I

Aucun Arbitre n'a le pouvoir de décisions concernant la non utilisation de la FMI. Seul, Mr MALLET Marc Port : 06.52. 97 .94. 37 est habilité à prendre une telle décision, sanction sera prise si cela n'est pas respecté.

Suite à la non validation de feuille de match informatisée, **un rappel important**, nous demandons à tous les Arbitres de mettre un : **Mots de passe de la rencontre qui doit être court, en minuscules (pas de majuscules), pas de chiffres, ni signes (= !?....)** Il peut être conservé pour tous les matches que vous arbitrez, pas besoin de le changer à chaque match.

Remplissage feuilles de match (papier) – « Officiel » ou « Bénévole » :

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent impérativement cocher les cases « OFFICIEL » ou « BENEVOLE » sur la feuille de match, à gauche de leur nom.

Si l'arbitre est désigné officiellement par la CDA, il doit cocher la case « OFFICIEL ». S'il n'est pas désigné officiellement par la CDA, il est alors considéré comme « BENEVOLE » sur la feuille de match.

Cela est important dans le traitement des feuilles de match, afin que le secrétariat sache si l'arbitre doit ou non être indemnisé par le District.

Il est de plus rappelé que seuls les arbitres désignés officiellement par la CDA peuvent prétendre à être indemnisés. En cas d'oubli, les arbitres seront considérés automatiquement comme bénévoles.

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.
Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses

Fiches navettes Commission DISCIPLINE : pris note, transmis pour suite à donner.

District de l'Isère : Formulaire pour médaille du District.

District 93 : Demande de dossier.

COURRIERS CLUBS :

PAYS D'ALLEVARD : Demande arbitre, dans la mesure de nos possibilités, transmis au responsable désignations concerné.

Ent FOOT des ETANGS : Demande arbitre, dans la mesure de nos possibilités, transmis au responsable désignations concerné.

AS SURIEUX ECHIROLLES : Demande arbitre, dans la mesure de nos possibilités, transmis au responsable désignations concerné.

AS DOMARIN : Remerciements.

SP VOUREY : Rapport, lu et noté, transmis pour suite à donner.

FC BOURGOIN : Rapport, lu et noté, transmis pour suite à donner.

FC PONT de CLAIX : Absence d'Arbitre.

AS St CASSIEN : Ressort de la Commission du Statut.

FC LIERS : Rapport, lu et noté, transmis pour suite à donner.

US BEAUVOIR de MARC : Absence d'Arbitre.

COURRIERS ARBITRES :

Mr STRAPPAZON Grégory : démission, remerciements pour services rendus à la cause de l'arbitrage.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 04 AVRIL 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, DENECHERE Gilles

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

Courriers : Beaurepaire, Liers, Echirolles Surieux, Liers, Cheyssieu (Nécessaire Fait)

Rapports recus: BECHET Patrice, HUGOT Daniel, BALDINO Cataldo, AHMED HEZAM Zine, MORE Claude, BECHET Patrice, COTTIER Raphael, CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yoan, BUOSI Bernard, REMLI Amar

Rapports en attente de réception :

Indisponibilités :



PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

BUOSI Bernard	Du	09/04/2017	Au	10/04/2017
HUGOT Daniel	Du	09/04/2017	Au	09/04/2017
SABRI Karim	Du	15/04/2017	au	16/04/207
BUOSI Bernard	Du	15/04/2017	au	02/05/2017
MONTMAYEUR Marc	Du	04/06/2017	au	05/06/2017

DESIGNATIONS :

Samedi 08 Avril				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
EXCELLENCE	FC2A	VAREZE	MORE Claude	Caisse de Péréquation
DIVISION_1_A	LA MURETTE	TULLINS	GIROUD GARAMPON Hervé	Caisse de Péréquation
DIVISION_3_D	VALLEE BLEUE	O. LES AVENIERES	BOULORD Jean Marc	Caisse de Péréquation
U19_EXCELLENCE	TOUR SAINT CLAIR	SEYSSINET	CICERON Fabien	Frais au Club de Seyssinet
U17_PR_EXCELLENCE_A	GIERES	SASSENAGE	REMLI Amar	Frais au Club de Sassenage
U17_PR_EXCELLENCE_A	SEYSSINS 2	SUD ISERE	DUTCKOWSKI Yoan	Frais aux deux Clubs
U17_PR_EXCELLENCE_B	DOLOMIEU	ISLE D ABEAU	COTTIER Raphael	Frais aux deux Clubs
U17_DIVISION_1_B	DEUX ROCHERS 2	CHIRENS 2	BALDINO Cataldo	Frais aux deux Clubs
U15_DIVISION_1_B	FC MISTRAL	MANIVAL 2	AHMED HEZAM Zine	Frais au Club de Manival

Dimanche 09 Avril				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
EXCELLENCE	ST MAURICE L'EXIL	MOS-3 RIVIERES	DENECHERE Gilles CICERON Fabien	Frais aux 2 Clubs
PR_EXCELLENCE_A	GRENOBLE FOOT 38 (3)	VER SAU	GUEDOUAR Ridha	Caisse de Péréquation

<i>PR_EXCELLENCE_A</i>	VOREPPE	VOIRON MOIRANS	BECHET Patrice	Caisse de Péréquation
<i>PR_EXCELLENCE_B</i>	SEYSSINS	DEUX ROCHERS	DUTCKOWSKI Yoan	Caisse de Péréquation
<i>DIVISION_1_A</i>	VIRIEU	PONT DE CLAIX	COTTIER Raphael	Frais au Club de Virieu
<i>DIVISION_1_B</i>	CHATTE	MARTINEROIS (2)	MORE Claude	Frais au Club de Martinérois
<i>DIVISION_2_B</i>	TUNISIENS SMH	MIRIBEL	BOULORD Jean Marc	Frais au Club de Miribel
<i>DIVISION_2_B</i>	VERSOUD	SAINT LATTIER	AHMED HEZAM Zine	Caisse de Péréquation
<i>DIVISION_2_C</i>	BILIEU	SASSENAGE 2	BALDINO Cataldo	Caisse de Péréquation
<i>FEMININE_EXCELLENCE</i>	BOURBRE	VOIRON MOIRANS	Boulord Jean Marc	Frais aux deux Clubs

Samedi 15 Avril				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
Coupe Isère U19	SEYSSINET 2	BOURGOIN 2	BALDINO Cataldo	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère U19	MANIVAL	RACHAIS	AHMED HEZAM Zine	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère U19	FORMAFOOT	LA MURETTE	COTTIER Raphael	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère U19	VALLEE DU GUIERS	ECHIROLLES	MORE Claude	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère U17	GPT ISERE RHODANIENNE	GPT SUD DAUPHINE	CICERON Fabien	Frais aux 2 Clubs
Coupe Isère U17	CHIRENS	CORBELIN	DENECHERE Gilles	Frais aux deux Clubs
Coupe Isère U17	RIVES	ISLE D ABEAU	GIROUD GARAMPON Hervé	Frais aux deux Clubs
Coupe Isère U17	VOREPPE	ECHIROLLES 2	REMLI Amar	Frais aux deux Clubs
Coupe Isère U17 Repêchage	VEZERONCE HUERT	DOLOMIEU	BOULORD Jean Marc	Frais aux deux Clubs
Coupe Isère U15 Repêchage	MARTINEROIS	ISLE D ABEAU	DUTCKOWSKI Yoan	Frais aux 2 Clubs
<i>DIVISION_2_A</i>	GRESIVAUDAN	UO Portugal 2	GUEDOUAR Ridha	Frais au Club de Grésivaudan



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

REUNION COMMISSION DU 4 AVRIL 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, PICOT, BERT, EL GHARBI, MONTMAYEUR

COURRIERS

Rapports délégués : Ciceron, Hugot

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 335 est sur le site pour toutes les catégories.

RECIDIVE CLUB

Tableau à jour au PV n° 335 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : Virieu, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Bizannes, Le Mottier, Frogés, Fontaine, Brezins, Bourgoin FC, Monestier,

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Pontcharra, Asp Bourgoin, Vallée Bleue

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.

COMMISSION FEMININES

REUNION DU MARDI 4 AVRIL 2017

Présents : J. Issartel, T. Truwant
Excusée : A. Brault

MESSAGERIE

Boite mail officielle: feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

COURRIERS : ECHIROLLES, NIVOLAS, L C A FOOT 38, MARTINEROIS, RO-CLAIX, VOIRON / MOIRANS, IZEAUX, SUD ISERE, VAREZE, EG2F, ARTAS CHARANTONNAY, VOUREY, VALLEE DU GUIERS

CHAMPIONNAT U 18

La Ligue LA U R A FOOT ayant annulé les rassemblements inter régionaux le 8 avril, les matchs suivants sont reprogrammés :

EXCELLENCE

Journée 8 du 18 mars 2017

ARTAS CHARANTONNAY – E G 2 F reporté au 12 avril à 15 h à CHARANTONNAY

SUD ISERE – GROUPEMENT SUD DAUPHINE reporté au 8 avril

Suite à la journée coupe liée à la semaine du foot féminin la journée 13 du 20 mai est reportée au 3 juin

PROMOTION B

NORD DAUPHINE – NIVOLET reporté au 12 avril 2017 à 19 h

F C 2 A – CLAIX reporté au 8 avril 2017

ECHIROLLES – NIVOLET reporté au 8 avril 2017

La commission féminine suite aux différentes réunions propose la création d'un championnat U 18 F à 11 ; les clubs intéressés par ce championnat sont priés de confirmer leur participation

Pourront participer à ce championnat les joueuses U18F, U17F, U16F et 3 U15F

Ont donné leurs accords : SUD ISERE, CLAIX, ARTAS CHARANTONNAY

COUPE SENIORS

Les finales seniors à 11, Isère et amitié à 8 auront lieu le 11 juin à ESTRABLIN

Les tours de la coupe à 11 MONIQUE BERT se dérouleront les 7, 21 Mai et 28 Mai ou 4 Juin

COUPE U15

Le 2° tour se disputera le 15 avril, tirage sur le site



COUPE U15 / U18

La journée de coupe U15 / U18 du 20 mai se déroulera à VOIRON, elle s'intégrera à la semaine du foot féminin. Elle commencera par un plateau U 13 F, coupes U15F puis par une réception des bénévoles féminines avec prise de paroles de représentantes féminines, ensuite continuation des coupes U15 F, U 18 F

CHALLENGE FESTIVAL U13 F

Samedi 1° avril a eu lieu à CHARVIEU le challenge festival U13F encadré par les commissions sportive et technique. Cette journée a permis à toutes ces jeunes filles de s'épanouir et de proposer du beau jeu. Félicitations à leur encadrement pour leurs investissements et pour la très bonne tenue des jeunes filles
Classement de la finale du challenge festival U13 F

Classement Général des filles

Classement Général des filles

Nom du club	Match	CONDUITE	JONGL.	REGLES	VIE	TOTAL
GF 38	204,00	60,00	60,00	52,36	52,36	428,73
CS NIVOLAS	96,00	50,00	29,00	55,50	55,50	286,00
ECHIROLLES SURIEUX	156,00	21,00	5,00	50,40	50,40	282,80
FC VALLEE DU GUIERS	132,00	5,00	14,00	57,00	57,00	265,00
US CREYS MORESTEL	120,00	26,00	7,00	45,00	46,50	244,50
FC 2 ROCHERS	96,00	35,00	5,00	50,18	50,18	236,36
ENTENTE CROLLES / RACHAIS	60,00	36,00	5,00	55,50	55,50	212,00
LCA FOOT 38	84,00	27,00	5,00	40,80	42,00	198,80

Ce classement tient compte de différents paramètres (résultats des matchs, défi conduite, défi jonglage, quiz règles de vie et quiz règles de jeu)

Sont qualifiés pour la Finale Régionale à LA MOTTE SERVOLEX **le samedi 6 Mai** :

GF38 et ECHIROLLES SURIEUX (NIVOLAS 2^e n'étant pas éligible)

Remerciements au club de CHARVIEU pour sa parfaite organisation et à la commission des arbitres (Éric FIARD) pour la mise à disposition des jeunes arbitres

Cette journée nous permet d'avancer dans notre réflexion à créer des plateaux U13 F

Une journée par mois pourrait être dédiée à cette catégorie

Nous attendons vos retours sur cette proposition

Le Président - Jacques ISSARTEL
06 34 87 23 55

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 04 AVRIL 2017

Commission : Xavier ROCHETTE, Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI,

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

122. Mr Halime Hocine (arbitre) : courrier noté, attente de la réception de votre rapport concernant la rencontre CEA 2 Grenoble vs CD Varcès du 27/03/2017.

123. CD Varcès: noté.

124. ASPTT 1 La Poste vs Air Liquide : match du 03/04/2017, confirmation terrain (J17).

125. CEA 2 Grenoble : noté.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise - Liste des correspondants (format pdf).

COUPES FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

1/2 finales coupe de l'Isère

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

CD Varcès – CEA 1 ST.

Lundi 10/04/2017, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

Air Liquide – CEA 2 Grenoble.

Lundi 10/04/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

1/2 finales coupe René Laffont

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

ASPTT 1 La Poste – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 10/04/2017, 20h30. Stade Philippe Agud, Le Versoud.

GSE – ASPTT 4 SFI.

Lundi 10/04/2017, 20h00. Espagnac.

CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ08. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 4 SFI.

Jeudi 20/04/2017, 20h00. Montbonnot.

RJ09. GSE – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 24/04/2017, 20h30. Stade Philippe Agud, Le Versoud.

RJ11. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 2 ST.

Lundi 24/04/2017, 20h00. Montbonnot.

RJ13. CD Varcès – ASPTT 4 SFI.

Lundi 24/04/2017, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

RJ13. CEA 1 ST– Air Liquide.

Lundi 24/04/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 8

1/2 finales coupe de l'Isère

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Métropolitains 1 – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 10/04/2017, 20h00. Bachelard.

CEA 3 Grenoble – Energie Sports.

Lundi 10/04/2017, 20h00. Bachelard.

1/2 finales coupe de l'Isère Repêchage

Fasson et Métropolitains 2 qualifiés.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ06. Métropolitains 1 – Energie Sports.

Lundi 24/04/2017, 20h30. Les Ruires, Eybens.

RJ06. CEA 3 Grenoble – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 24/04/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

MATCHES EN RETARD

Plusieurs matches ont été reportés. **La Commission encourage les équipes** à proposer des dates en semaine (hormis le lundi), de report par mail (foot-entreprise@isere.fff.fr) pour validation et programmation par la Commission Foot Entreprise.

Liste des matches en retard, foot à 11

J09. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

J10. CEA 2 Grenoble – GSE.

J11. GSE – ASPTT 4 SFI.

J11. CD Varcès – Air Liquide.

J11. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.

J13. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 1 La Poste.

J13. GSE – ASPTT 2 ST.

J14. ASPTT 3 Sifac– CD Varcès.

J14. ASPTT 1 La Poste – CEA Grenoble.



COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 04/04/2017

Présents : LOUIS J, CARRETERO C

Excusée : MUFFAT-JOLY M.J

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

Touvet-Terrasse 1 : Journée 13 : La rencontre Touvet-Terrasse 1/ L'Arbre de vie 2 du 26/03/17 reportée au dimanche 23/04/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

R.C.Alpin 1 / Vie et partage 2 : Le samedi 22/04/17 à 17h00 (gymnase Le Vergeron, Moirans).

R.C.Alpin 2 / Arbre de vie 2 : Le samedi 22/04/17 à 15h00 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (journée 14)

A jouer au plus tard le 02/04/17

AC Seyssinet / A.J.F. Chasse sur Rhône1 : Le vendredi 14/04/17 à 21h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (journée 15)

A jouer au plus tard 09/04/2017

A.J.F. Chasse sur Rhône1 / Mistral Grenoble : Le dimanche 09/04/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

Espoir Futsal 38 / Joga 2 : Le lundi 10/04/17 à 19h30 (Gymnase St Alban de Roche, St Alban de Roche).

L'Arbre de Vie 1 / Vie et Partage 2 : Le vendredi 07/04/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu)

Club Martinerois Fut 2 / RCA Futsal: Le vendredi 14/04/17 à 21h00(Gymnase Pablo Neruda, St martin d'Hères).

Exempt / AC Seyssinet

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (journée 16)

A jouer au plus tard 07/05/2017

Club Martinerois Fut 2 / Espoir Futsal 38 : le lundi 01/05 à 19h30 (Gymnase Colette Besson, St Martin d'Hères).

RCA Futsal / L'Arbre de Vie 1 : Le dimanche 30/04/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Vie et Partage 2 / Exempt

Joga 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône1 : Le samedi 06/05/17 à 17h00 (Gymnase Reynies Bayard,Grenoble).

Mistral Grenoble / AC Seyssinet : Le vendredi 05/05/17 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (journée 17)

R.C.Alpin 1 / Vie et partage 2 : Le samedi 22/04/17 à 17h00 (gymnase Le Vergeron, Moirans).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 13)

Touvet-Terrasse 1 : Journée 13 : La rencontre Touvet-Terrasse 1/ L'Arbre de vie 2 du 26/03/17 reportée au dimanche 23/04/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 14)

A jouer au plus tard le 02/04/17

L'Arbre de Vie2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 2 : Le samedi 15/04/17 à 12h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 15)

A jouer au plus tard le 09/04/2017

Nuxerete Fs38 / Pays Voironnais : Le samedi 08/04/17 à 17h00 (Gymnase Charles de gaulle, Noyarey).

Exempt / RCA Futsal 2

Futsal l'Isle d'Abeau / L'Arbre de Vie2 : Le dimanche 09/04/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

Touvet Terrasse 1 / R.C.V.F 1 : Le dimanche 09/04/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

Exempt / Domarin As 1

Exempt / A.J.F. Chasse sur Rhône 2

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 16)

A jouer au plus tard le 30/04/2017

L'Arbre de Vie2 / Nuxerete Fs38 : Le samedi 29/04/17 à 12h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

Exempt / Domarin As 1

Exempt/ Futsal l'Isle d'Abeau

R.C.Virieu F 1 / A.J.F. Chasse sur Rhône 2 : Le samedi 29/04/17 à 20h00 (halle des sports, Virieu).

Exempt/ Touvet Terrasse 1 :

Pays Voironnais / RCA Futsal 2 : Le jeudi 27/04/17 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 16)

R.C.Alpin 2 / Arbre de vie 2 : Le samedi 22/04/17 à 15h00 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

CHAMPIONNAT U13 Futsal :

Reprise du championnat au mois d'avril.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 04 AVRIL 2017.

Présents : Mrs H. Giroud-Garampon, J.Sabatino J. Da Cunha-Vélosa

Excusés : A.Serve, C. Farrat, F. Nardin, D. Franzin.

CLUB : ASL ST CASSIEN : Pour arbitrer en Futsal, il faut que votre arbitre ait effectué la formation spécifique FUTSAL au district de l'Isère et que celle-ci soit validée.

Le nombre de match à arbitrer est de 18 rencontres sur la saison, le décompte au statut de l'arbitrage est d'une rencontre par semaine.

Le Président
H. GIROUD-GARAMPON



COMMISSION D'APPEL

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 04/04/2017

CONVOCATIONS

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) V. SCARPA, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN, G. BISERTA, G. DENECHERE, J. LOUIS.

DOSSIER N° 38: Appel du club d'ECHIROLLES de la décision de la Commission des règlements prise le 21/03/2017 et parue le 23/03/2017 PV n° 334.

MATCH : ECHIROLLES FC / ES PIERRE CHATEL – U15 – 1^{ère} DIVISION – POULE C du 18/03/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 18/04/2017 à 18h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N° 39: Appel du club d'ECHIROLLES de la décision de la Commission des règlements prise le 21/03/2017 et parue le 23/03/2017 PV n° 334.

MATCH : ECHIROLLES FC / GPT SUD DAUPHINE – U17 – EXCELLENCE du 18/03/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 18/04/2017 à 19h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N° 40 : Appel du club d'ECHIROLLES de la décision de la Commission des règlements prise le 21/03/2017 et parue le 23/03/2017 PV n° 334.

MATCH : ECHIROLLES FC / OL NORD DAUPHINE – U19 – PROMOTION EXCELLENCE du 18/03/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 18/04/2017 à 19h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

Procédure d'Urgence

DOSSIER N° 41 : Appel du comité de direction de la décision de la Commission de discipline prise le 28/03/2017 et parue le 30/03/2017 PV n° 335.

MATCH : BILIEU Fc 2 / NIVOLAS V Cs 2 – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE C du 19/03/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 11/04/2017 à 20h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 04/04/2017

NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N° 34: Appel du club de DEUX ROCHERS de la décision de la commission éthique prévention: application du bonus-malus saison 2016/2017 pour joueur absent à l'audition de la commission de discipline sans excuses.

Composition de la commission d'appel du district

Président : M. VACHETTA

Présents ; A. SECCO (secrétaire), V. SCARPA, R. NODAM, G. BISERTA, J-M. KODJADJANIAN, G. DENECHERE.

En présence de :

- Mr. ARGELES Jean-Michel représentant du club de DEUX ROCHERS.
- Mr. MONTMAYEUR Marc représentant la commission ETHIQUE.

Après rappel des faits et de la procédure, l'appelant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition.

Les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

- Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Qu'il est recevable :

- Considérant que le club de DEUX ROCHERS, interjette appel de la décision de la commission éthique prévention : application du bonus-malus saison 2016/2017 pour joueur absent à l'audition de la commission de discipline sans excuses.

- Considérant les explications de Mr ARGELES Jean-Michel représentant du club de DEUX ROCHERS alertant la commission que les vœux votés en assemblée générale seront applicable pour la saison 2017/2018.

- Considérant que Mr MONTMAYEUR Marc précise que depuis la mise en place du Bonus-Malus la commission éthique a pénalisée les clubs en cas de joueur absent en audition sans excuses.

Que les vœux votés en assemblée générale d'Hivers sont applicable la saison suivante suivant l'article 20 des règlements généraux de la ligue LAURA Foot, que cela est acté au PV de l'assemblée générale du 07 décembre 2016.

- Considérant que l'assemblée générale des clubs du 26 Novembre 2017 a approuvée le vœu présenté par le comité directeur sur la pénalisation au bonus- malus d'un joueur convoqué en commissions mais absent non excusé.

- Considérant qu'en fin de séance le président Mr MUFFAT Joly a précisé que les vœux votés par les clubs à cette assemblée générale seront applicables pour la saison 2017/2018 conformément à l'article 20 des règlements généraux de la ligue LAURA Foot.

- Considérant que cela est acté au PV de cette assemblée générale parue le 07 décembre 2016 sur le site du District De L'Isère.

Par ces motifs :

La commission :

Infirme la décision de la commission éthique et prévention.

Demande à la commission éthique et prévention d'effectuer la correction au calcul du malus du club de Deux Rochers.

Demande à la commission éthique et prévention de vérifier si d'autres clubs ont été pénalisés et d'effectuer la correction au calcul du malus.

Les frais de dossier de la commission d'appel restent à la charge du DISTRICT.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO



COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 4 AVRIL 2017

Présents : M. BOULORD, BONO, MARTIN, CHAMBARD, PINEAU, REPELLIN, ROBIN.

Excusé(e)s : MME STAËS, MM. SEGHIER. VITTONÉ

COURRIERS

L.A.U.R.A : dossiers doubles licences non régularisées

ASCOL FOOT 38 : réserve technique transmise à la C.D.A.

ST ETIENNE DE CROSSEY : voir réponse ci-dessous.

MOS-3R : lu et noté

SAINT MARTIN D'URIAGE : dossier en commission de discipline.

Votre réserve est irrecevable : ne correspond à aucun texte (Voir P.V. 310, 311 de septembre 2016.)

MATCHS NON JOUES LE 01/04/2017

La C.R. demande aux clubs suivants des explications suite aux matchs non joués :

CATEGORIE	Club recevant	Club visiteur
challenge festival U13	ASCOL FOOT 38	VALLE HIEN 38
challenge festival U13	SEYSSINET 6	RACHAIS 2

La Commission des Règlements demande aux clubs de lui faire part de leurs observations avant le 11/04/2017.

RAPPEL REGLEMENTS VETERANS votés à l'A.G. d'AOSTE le 03/07/2015

1(un) seul joueur senior de + de 30 ans est autorisé par équipe.

DECISIONS

N°197 : BEAUVOIR 2 / DOMARIN 2 – SENIORS – COUPE ISERE RESERVES – MATCH DU 26/03/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de BEAUVOIR pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de DOMARIN évoluant en PROMOTION D'EXCELLENCE, Poule A, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

1 joueur à 12 matchs, 1 joueur à 7 matchs, 1 joueur à 6 matchs.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°198 : UNIFOOT 2 / LA MURETTE 2 – SENIORS – COUPE ISERE RESERVES – MATCH DU 26/03/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de UNION NORD ISERE FOOT pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de LA MURETTE évoluant en 1^{ère} DIVISION, Poule A, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

1 joueur à 6 matchs, 1 joueur à 5 matchs.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°203 : VERSAU 3 / ST HILAIRE COTE – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE F – MATCH DU 02/04/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de ST HILAIRE COTE pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match des équipes supérieures du club de VERSAU évoluant en EXCELLENCE et en 2^{ème} DIVISION poule A, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°204 : L.C.A. FOOT 38 2 / SEYSSINET 3 – SENIORS – COUPE RESERVE – MATCH DU 26/03/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de SEYSSINET pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de L.C.A. FOOT 38 évoluant en 1^{ère} DIVISION, Poule A.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

1 joueur à 10 matchs, 2 joueurs à 6 matchs.



PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

2^{ème} partie :

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de SEYSSINET pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

Après vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club de L.C.A. FOOT 38.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

La dernière rencontre officielle contre CROLLES 2 a eu lieu le 19/03/2017.

Considérant que sur cette feuille de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors du match.

Par ces motifs, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°205 : CROLLES / CREYS MORESTEL – U15 – PROMOTION EXCELLENCE – MATCH DU 25/03/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de CREYS MORESTEL pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de CROLLES évoluant en EXCELLENCE.

Il s'avère que ce club n'a pas respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

2 joueurs à 11 matchs, 1 joueur à 10 matchs, 1 joueur à 8 matchs.

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de CROLLES pour en reporter le bénéfice au club de CREYS MORESTEL.

Le club de CREYS MORESTEL est crédité des frais de dossier.

Le club de CROLLES est débité des frais de dossier.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°206 : NIVOLAS / CHIRENS – U17 – 1^{ère} DIVISION – POULE C – MATCH DU 01/04/2017

La commission, pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, relatant dans quelles circonstances l'équipe de NIVOLAS s'est retrouvée à moins de 8 joueurs à la 70^{ème} minute, provoquant l'arrêt de la rencontre confirmé par l'arbitre officiel.

Attendu l'article 23-2-1 des règlements sportifs du District de l'Isère qui stipule :

« Toute équipe abandonnant la partie pour quelque cause que ce soit ou se trouvant à un moment du match à moins de 8 joueurs (9 pour les féminines) sur le terrain sera battue par pénalité »

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité à l'équipe de NIVOLAS pour en reporter le bénéfice à l'équipe de CHIRENS.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

TRESORERIE DISTRICT

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 15/03/2017.

Le club ci-dessous se verra retirer 4 (quatre) points au classement en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, avec date d'effet le 31/03/2017.

521191 AS FONTAINE

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

TRESORERIE LIGUE

En vertu de l'article 17 du règlement financier de la Ligue, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 27/03/2017.

Les clubs ci-dessous sont susceptibles de se voir retirer 4 (quatre) points au classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 15/04/2017.

521191	AS FONTAINE		MEYLAN BELLEDONNE
539465	MISTRAL F.C.	612411	CAAIR LIQUIDE SASSENAGE
553080	TURCS MOIRANS	614499	CTE SOCIAL EEMPL. MUNICIPAL
563927	MAHORAISE GRENOBLE	663904	AS INTER ENTREPRISES
581535	ARBRE DE VIE BERJALLIEN		GRESIVAUDAN
581674	MOIRANS F.C.	681566	PLANET PHONE 38
581944	US RO -CLAIX	682038	CLUB DE LA DEFENSE DE VARCES
581969	VALLEE DE L'HIEN	781983	ENT GRESIVAUDAN FOOT FEMININ
582073	FUTSAL DES GEANTS	848046	F. SALLE O. RIVOIS
590492	ETOILE FUTSAL CLUB		
611006	CSA GENDARMERIE GRENOBLE		
611524	F.C.COMMERCIAUX		

Président

Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

Secrétaire

Jean CHAMBARD

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 4 AVRIL 2017

Présent(e)s : A. Brault/L. Mazzoleni/ F. Agaci / G.Bouat/ D. Guillard / D. Marchal / M. Hesni / B.Buosi
C. Maugiron / J. Chambard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

[Plannings Hors-délais et non-modifiés : Dolomieu, Sassenage, Gpt Isère Rhodanienne, Polienas, Cassolard, Domène, Ruy Montceau, Vallée du Guiers, Anthon, Ro Claix, Rachais, Chirens, St Maurice, Creys-Morestel.](#)

[Finale Départementale du Challenge Festival U13](#)

[La commission remercie vivement le club de Charvieu pour le prêt de ses installations, le 1° Avril et surtout félicite ce club pour son accueil et la qualité de son organisation respectant scrupuleusement le cahier des charges de ces finales](#)

U10 U10/U11 U 11

Nous vous rappelons que les programmations des matchs U10/U11 le matin de 10h30 à 12h30 doivent se faire avec l'accord de **tous** les clubs adverses



U13

Finale départementale du challenge U13 : La commission félicite les 3 équipes qualifiées pour la finale régionale qui se disputera le 6 Mai à La Motte Servollex, à savoir Echirolles, le GF 38 et Manival. Le tableau ci-dessous représente les résultats des différentes épreuves de cette finale. Un dossier plus complet sera envoyé par mail aux 16 clubs ayant disputé cette finale par mail en fin de semaine.

Classement Général des Garçons

Classement Général des Garçons

Nom du club	Match	CONDUITE	JOUER	REGLES	VE	TOTAL
ECHIROLLES FC	228,00	21	55	57,82	57,82	419,64
GF 38	276,00	17	7	60,00	59,00	419,00
MANIVAL ES	168,00	60	57	60,00	58,91	403,91
CROLLES FC	168,00	49	60	58,91	57,82	393,73
BOURGOIN FC	192,00	10	45	57,82	57,82	362,64
VAREZE FC	168,00	47	5	55,20	54,00	329,20
LA COTE ST ANDRE FC	132,00	41	19	60,00	59,00	311,00
CREYS MORESTEL US	168,00	26	5	48,00	49,20	296,20
LCA FOOT 38	108,00	45	24	57,00	57,00	291,00
CHARVIEU FC	132,00	28	16	56,00	55,00	287,00
VALLÉE DU GUIERS FC	144,00	31	5	48,00	56,40	284,40



Titre Général des Garçons

Nom du club	Match	CONDUITE	JONGL.	REGLES	VIE	TOTAL
DOLOMIEU US	132,00	25	5	57,00	60,00	279,00
LA MURETTE US	108,00	33	5	60,00	56,73	262,73
LE VERSOUD US	96,00	43	5	60,00	55,00	259,00
USVO GRENOBLE	108,00	28	5	58,91	58,91	258,82
2 ROCHERS FC	72,00	28	5	54,00	54,00	213,00

U15 A 8

Coupe Isere : Le tirage du 3° Tour est consultable sur le site, et se disputera le 15 Avril

Responsable : DAN MARCHAL 06 24 79 26 38

U15 A 11

1° division poule D : Le match RO- CLAIX/ VINAY est reporté au 15/04/2017

Responsable : DAN MARCHAL 06 24 79 26 38

U17

Courriers clubs : Sassenage, Sud Isère, Crolles, Vinay

Promotion d'Excellence Poule A :

Sassenage suite à la décision de la commission de discipline du 21/03 un match de suspension de terrain .Merci de nous communiquer le lieu du match du 13/05 Sassenage / Martinerois (terrain à plus de 30 kms) pour le mardi 25 Avril 2017

1^{er} Division Poule A :

FC2A : suite à la décision de la commission de discipline du 28/03 deux matchs de suspension de terrain .Merci de nous communiquer le lieu des matchs du 29/04/17 FC2A/ Quatre montagnes ainsi que celui du 13/05/17 FC2A / Pays d'Allevarde (terrain à plus de 30 kms) pour le mardi 18/04/17

Reprogrammation match

1^{er} Division Poule A : Match du 11/02/17 Quatre Montagnes / St Paul de Varces est reprogrammé au 22/04/17

U19

Courriers clubs : Crolles, Isle d'Abeau

Isle d'Abeau : le nécessaire a été fait

Promotion d'Excellence : Match du 29/04/17 Domène / Crolles est reprogrammé au 25/05/17 à 15h00 accord des deux clubs ainsi que de la commission

Reprogrammation Matches

Promotion d'Excellence : Journée 12 du 11/02/17 Mistral / Isle d'Abeau est reprogrammé au 25/05/17

1^{er} Division Poule C : Journée 7 du 12/11/16 Artas / Four est reprogrammé au 25/05/17

SENIORS

1° Division C : Izeaux / Formafoot BV du samedi 15/04 à 20h. Courrier de Formafoot : vous ne pouvez pas refuser de jouer le samedi réglementairement, l'éclairage d'Izeaux étant homologué



PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

1° Division D : J20 : Vallée du Guiers 2/ Corbelin du 30/04. Courrier de Corbelin : la rencontre se jouera bien à Vallée du Guiers

4° Division B : courrier de Moirans FC déclarant forfait général

SENIORS A 8

Le Tour de cadrage de la coupe senior à 8 : le Mardi 18 avril 2017.

Le tirage est consultable sur le site.

Responsable : Mohammed Hesni 0651734876

VETERANS

Règlement Vétérans et consultable sur le PV Commission Règlement.

Responsable : Mohammed Hesni 0651734876

Les Co- Présidents
L.Mazzoleni / F. Agaci

Le Secrétaire
J. Chambard

COMMISSION TECHNIQUE

mardi 4 avril 2017

COMPTE RENDU CFF2 à Sassenage

Encadrement : Grégory BARDARO (Educateur Sportif du District), David CAZANOVE (Educateur sportif du District), Jérémy HUGONNARD-ROCHE (Conseiller Départemental du Foot d'Animation), HAUW Alexandre (Commission Technique), Jean-Pierre ZACCARIA (Commission Technique), NAVAS Sébastien (Commission Technique).

Les 23, 24, 27 et 28 Mars, avait lieu à Sassenage une formation CFF2, au cours de laquelle 30 stagiaires, représentant une vingtaine de clubs, étaient présents.

Un stage très agréable, accompagné du beau temps et marqué par de jolis moments.

Une promotion dynamique durant les cours théoriques et à l'écoute pendant les passages sur le terrain.

Parmi les « temps forts » de cette formation, leurs différents passages pédagogiques, et le jeu de cohésion furent cités.

L'ensemble des stagiaires souhaite venir certifier en Juin, et un peu plus d'1/3 désire aller jusqu'au BMF.

Merci aux personnes qui ont permis à ce stage de se dérouler dans de très bonnes conditions. L'investissement des stagiaires et la qualité de l'encadrement (Commission Technique) ont grandement facilité les choses.



CERTIFICATION CFF1 DU 7 AVRIL AU GF38

Liste des éducateurs convoqués

Nom	Club d'inscription
BELBEY Sofian	GRENOBLE FOOT 38
BENABDALLAH Wilem	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
BERGEOT Benedicte	CANDIDATE
BERRAMDANE Sofien	AUESC BAJATIERE
BOUCHERBA Said	ENT.S. PIERRE CHATEL
CARON Françoise	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
CHEBBI Armel	AUESC BAJATIERE
CHERRAD Nouredine	GRENOBLE FOOT 38
CLOT GODARD Laurent	L.C.A. FOOT 38
COLY Olivier	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
DUCAROUGE Mikael	AUESC BAJATIERE
FERNANDES Jeremy	A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON
GARCIA Frederic	U.S. LA MURETTE
GATTO Frederic (excusé)	F.C. BARMES NORD ISERE
GERMINARIO Franco	GRENOBLE FOOT 38
GONCALVES Serge	A.S. DE F. LA BOURBRE
GONIN Clement	ECL.CHATEAUVILLAIN BADINIÈRES F.
GOURRAUD Jeremy	CLAIX F.
GUEDOUAR Ines	MARTINEROIS
JALLAMION Olivier	U.S. LA BATIE DIVISIN

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

JEAN LOUIS Anthony	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
KARST Stephane	ENT.S. PIERRE CHATEL
KISSI Mejdi	GRENOBLE FOOT 38
KOUBA Youcef	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
MAPANGO Winie	GRENOBLE FOOT 38
MENASRI Faycal	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
MICHAUD Jean Louis	GRENOBLE FOOT 38
MIDJO PETGANG Guy	U.S. SAINT GEOIRE EN VALDAINE
OLIVIERO Cristiano	F.C. CROLLES BERNIN
PEREIRA Pierre	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
PRADELOUX Xavier	MARTINEROIS
RODRIGO Jean Christophe	U. NORD ISEROISE DE FOOTBALL
ROSSI Gregory (excusé)	C.S. NIVOLAS VERMELLE
SCUILLER Nathan	F.C. COTE SAINT ANDRE
TEDESCO Sauveur	F.C. SEYSSINS
TORREGROSSA Stephane	ENT. FOOTBALL DES ETANGS
VALLEE Sebastien	A.S. DE F. LA BOURBRE
VARELAS Michael(excusé)	U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN
VIAL Guillaume	GRENOBLE FOOT 38
ZALANI Brahim	TEISSEIRE

MODULE U7 LE 8 AVRIL 2017 A REVENTIN

Liste des inscrits

Nom Prénom	Club d'inscription
BERTHET Mickael	U.S. CORBELIN
BROSSON Stéphane	U.S. REVENTINOISE
BUISSON Emanuel	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CHAFFARD Clément	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEN 38
COLLIAT Eric	AS SEREZIN
FUVELLE Elodie	U.S. REVENTINOISE
GUADAGNINO Lucie	U.S. CORBELIN
GUET Serge	ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
MASTRODONATO Julien	U.S. REVENTINOISE
SOTO Cédric	U.S. REVENTINOISE
VAILLANT Patrick	U.S. REVENTINOISE

MODULE GARDIEN DE BUT LES 10 ET 11 AVRIL 2017 A SASSENAGE

Liste des inscrits

Nom	Club d'inscription
BARDET Remi	U.S. JARRIE CHAMP
COLONEL Stéphane	FC SUD ISERE
COYAT Florian	A. S. VER SAU
CRETEL Eddy	U.S. JARRIE CHAMP
DIDIOT Romuald	F.C. SUD ISERE
FRANCE Damien	ST SIMEON DE BRESSIEUX
FRANOT Clemence	CANTON DE VINAY
GARCIA Remy	CLAIX F.
HUGOT Alexandre	A.S. D'OYEU
LAMARCHE Arthur(excusé)	C.S. NIVOLAS VERMELLE
LELIEVRE Jose	VALLEE DU GUIERS F.C.
MARCONE Loic	A.C. SEYSSINET PARISSET
PERDRIX Frederic	ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
PERRIN BIT Aubin	F.C. LA TOUR ST CLAIR
PERROT Kevin	A. S. VER SAU
PULEIO Gilles	A.S.J. FOOTBALLEURS DOMENOIS
TRUPIER Fabien	VALLEE DU GUIERS F.C.

VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

EXPOSITION «SPORT ATTITUDE»

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 04 Avril 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN - TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission

Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: terrains@isere.fff.fr

Visite confirmation Eclairage :

+ ST MARTIN D'URIAGE reporté au 03/04/2017

+ VILLARD-BONNOT prévu le 10/04/2017

Courriers envoyés :

- CLUBS: PONT de CLAIX FC - SEYSSINET AC – RCA Futsal

- MAIRIES: LE PONT de CLAIX - MOIRANS - SEYSSINET

Courriers reçus :

- CLUB : SUD-ISERE

- DELEGUES: MM. BUOSI BERNARD – MORE CLAUDE

- MAIRIE : Saint PIERRE D'ALLEVARD

CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

Parc BISSO LES ABRETS :

.Suite à la mise en conformité de l'installation sportive du parc BISSO aux ABRETS par la municipalité, et après une visite des installations, la Commission des Terrains et des Installations Sportives a procédé au changement de niveau.

Nouveau classement **niveau 5**

Les rencontres du club de BOURBRE ASF pourront se dérouler sur cette installation à compter du 2 avril 2017.

GYMNASES :

- **Gymnase NOMINE (SEYSSINET)** visite de classement prévue le 21/04
- **Gymnase LE VERGERON (MOIRANS)** visite de classement prévue le 21/04

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement sera effectuée **en 2017**. La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 5	28/03/2017
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
SALAGNON	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	
ST EGREVE	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	Tests avt 30/06/17
ST GENIX SUR GUIERS	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	Tests reçu OK
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	

PV N° 336 JEUDI 6 AVRIL 2017

Rappel : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.
Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**
Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :

- . LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- . NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- . C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée. Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandée suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

Art 40.1 : Les Installations Sportives des clubs opérant en **Excellence** et **Promotion d'Excellence** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

Note : Les Installations Sportives des clubs jouant à onze en **Excellence** féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
Niveau 5	Excellence - Promotion Excellence	Excellence
Niveau 6	1 ^{ère} division à 4 ^{ème} division	Promotion d'Excellence – 1 ^{ère} Division
Niveau Foot à 11	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

La Commission des Terrains et Installations Sportives se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.

« **FAFA** »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

Courrier envoyé : Mairie PIERRE CHATEL

SUBVENTION FAFA

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la commission FAFA du District pour avis et préparation du dossier.

Actuellement, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « **HORIZON BLEU** » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu **pour la saison 2016/2017**.

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du samedi 15 avril 2017 au dimanche 16 avril 2017

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 15 avril 2017

Match U13

AJAT VILLENEUVE 2/FC ST MARTIN D'URIAGE 2 à 13h30

Match U13

AJAT VILLENEUVE/FC ECHIROLLES 4 à 13h30

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 15 avril 2017

Match U13

FC2A 3/FC QUATRE MONTAGNES à 14h00

Plateau U11 FC2A à 14h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 15 avril 2017

Match U13

FC2A 2/FC DEUX ROCHERS 4 à 14h00

Match U13

FC2A/AC SEYSSINET 3 à 14h00

Match Cp de l'Isère U15

FC2A/GR. ISERE RHODANIENNE à 16h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

samedi 15 avril 2017

Match U13

ASIEG 2/ECHIROLLES SURIEUX 2 à 13h30

Match U13

ASIEG/CLAIX FOOT à 13h30

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 15 avril 2017

Festifoot Interquartiers FC MISTRAL

Plateau U11 FC MISTRAL à 10h30

Match Cp de l'Isère

U19 FC MISTRAL/FC ECHIROLLES 2 à 18h00

dimanche 16 avril 2017

Festifoot Interquartiers FC MISTRAL

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

samedi 15 avril 2017

Match Cp de l'Isère U15

ASIEG/CS NIVOLAS à 14h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 15 avril 2017

Match U13

US ABBAYE 2/USVO 5 à 13h30

Match U13

US ABBAYE/US JARRIE CHAMP à 13h30

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 15 avril 2017

Plateau U11 GF38 2 à 10h30

Plateau U11 GF38 à 10h30

Match U13

GF38 3/AC SEYSSINET 2 à 13h30

Match U13

GF38/G.SUD DAUPHINE à 13h30

dimanche 16 avril 2017

Match Féminine U19

GF38/YZEUR(match à 15h00)

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 15 avril 2017

Match U13

USVO 2/FC MISTRAL à 13h30

